

---

## MUNICIPALITE

### REPONSE

à l'interpellation de M. le Conseiller communal Jean-Pierre Rouyet  
et consorts intitulée "Contexte-Silo - Signalement et parking"

---

Renens, le 18 septembre 2009/mdmr

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Avant de répondre précisément aux questions posées par les interpellateurs, la Municipalité souhaite donner quelques informations générales sur le Contexte-Silo, qui fait effectivement partie de l'offre culturelle de la Ville de Renens.

Le Contexte-Silo en tant que lieu culturel existe depuis 2003, à l'initiative privée de M. Giovanni Pezzoli, architecte, qui occupe les bureaux situés au sommet de l'ancien Silo à grains.

Estimant nécessaire de pouvoir occuper des espaces restant vides, ce mécène offre depuis plusieurs années deux espaces de résidence pour artistes : le premier pour la Compagnie théâtrale In Grata, le second pour Les Nouveaux Monstres, les musiciens Daniel Bourquin et Léon Francioli. En plus de ces lieux de travail, deux salles sont ponctuellement occupées pour des activités artistiques diverses : théâtre, concerts, expositions d'art visuel.

La mise à disposition des lieux, tant de spectacles que de travail, est gérée par M. Pezzoli, en fonction de ses intérêts pour la programmation proposée et d'un calendrier annuel.

En moyenne et par année, trois programmations théâtrales et/ou concerts et deux expositions sont proposés, soit par les artistes en résidence soit par d'autres artistes venant d'ailleurs que de Renens.

Aux questions précises posées par les interpellateurs, la Municipalité peut répondre ce qui suit :

### **1. Quelles relations la commune entretient-elle avec le Contexte-Silo ?**

Les relations entre la Ville de Renens et le Contexte-Silo touchent différents domaines, mais en particulier la communication et l'aide à la production.

L'information et le soutien à la diffusion de la programmation se fait par divers moyens tels que l'agenda du Carrefour Infos Renens ou le site internet de la Ville de Renens, qui propose un lien vers le site internet du Contexte-Silo [www.contexte-silo.ch](http://www.contexte-silo.ch).

Le soutien ponctuel aux spectacles se concrétise par les demandes adressées par les responsables artistiques soit à la Commission culturelle, soit à la Direction (voir question 2 ci-dessous).

### **2. Les spectacles payants donnés dans le Contexte-Silo sont-ils soumis à la taxe sur les divertissements ?**

Oui, les spectacles payants sont soumis à la taxe sur les divertissements, ceci conformément à l'arrêté d'imposition. Dans la majorité des cas, la Direction Culture-Jeunesse-Sport verse une subvention correspondant à la taxe. Le versement est effectué sur la base d'un décompte du nombre de spectateurs qui définit le montant de l'impôt.

### **3. La commune ne pourrait-elle pas prendre contact avec le propriétaire du Silo et celui du parking pour qu'une meilleure signalétique soit mise en place et que l'usage du parking soit possible les soirs de spectacles ou autres manifestations culturelles ?**

Il faut préciser tout d'abord que le propriétaire du Silo et celui du parking est le même, soit la Société coopérative Migros Vaud.

La Municipalité partage l'avis des interpellateurs au sujet du manque de visibilité de l'entrée du Contexte-Silo. Située en retrait, la porte grillagée servant d'entrée n'est pas identifiable de loin. Une amélioration a cependant été apportée avec la présence d'un éclairage améliorant la lecture du nom du lieu situé au-dessus de la porte. Lors des manifestations, un panneau portefeuille comprenant l'affiche du spectacle recto-verso est sorti au bord de la route.

En ce qui concerne la signalétique, la Ville de Renens a prévu au plan des investissements un montant destiné à l'améliorer dans son ensemble. La signalétique culturelle en fait partie et le groupe de travail mis en place par la Municipalité a inclus le Contexte-Silo dans les lieux à mieux signaler à l'avenir.

Les questions liées au parking ont déjà fait l'objet de plusieurs discussions entre M. Pezzoli et le propriétaire du parking. Jusqu'à ce jour, il n'a pas été possible d'obtenir la mise à disposition du parking au-delà de l'heure de fermeture du magasin OBI, soit 19h.00. La principale raison en est le système de verrouillage utilisé par le portail du parking, qui nécessite un code particulier pour l'ouverture et la fermeture.

L'arrangement obtenu jusqu'à ce jour est celui de l'accès piéton par la porte grillagée, qui reste ouverte lors des représentations.

Il faut cependant faire remarquer que le public venant en voiture a deux possibilités de stationner à proximité, à savoir les parkings du Censuy et de la Piscine, situés à quelques minutes de marche seulement.

Face à ces deux questions en particulier, la Municipalité va toutefois prendre contact avec la Direction de Migros Vaud et M. Pezzoli, afin de voir dans quelle mesure d'autres aménagements seraient envisageables pour améliorer les aspects de signalisation du Contexte-Silo.

---

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à l'interpellation de M. le Conseiller communal Jean-Pierre Rouyet et consorts intitulée "Contexte-Silo – Signalement et parking".

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Jean-Daniel LEYVRAZ